

Conseil d'Administration du BCMPE

Réunion du mercredi 8 avril 2015

COMPTE RENDU

Etaient présents : Hélène DELAPLACE, Christian DULUCQ, Monique GUILLAUME, Evelyne GUILLON, Bertrand JOUBERT, Michel MALGAT, Anne-Marie SAUBUSSE, Janine WYSS.

Etaient excusés : Pierre LACOSTE, Marie-France NAUR, Françoise NEGRE, Anne-Marie RABBE, Jean-Pierre RABBE, Annie SUKIENIK

Ouverture de la séance à 18 H 15

Avant d'aborder l'ordre du jour Bertrand JOUBERT nous informe que l'enquête qui a été lancée dernièrement a connu un bon succès, il y a eu 330 réponses dont une trentaine non exploitables. Le dépouillement a commencé et le résultat sera communiqué dans un mois environ.

OPTION D'ORGANISATION

. Organisation de la bibliothèque

Hélène DELAPLACE pensait pouvoir présenter un tableau recensant l'ensemble des ouvrages en mentionnant leur date de parution mais elle a constaté que la plupart des livres avaient disparu.

Il serait nécessaire d'essayer de lancer une opération afin de retrouver les ouvrages (vol ou négligence) car sur les 100 derniers livres achetés aucun ne se trouve dans la bibliothèque mais auparavant il semble nécessaire d'établir un règlement. En revanche quelques livres ne sont plus d'actualité et ne sortiront plus.

Il est donc décidé que des annonces seront faites et que des mails seront envoyés afin d'essayer de faire rentrer quelques ouvrages.

Pour une bonne gestion dans l'avenir, la proposition est faite d'établir une fiche qui sera glissée à la dernière page du livre dans une poche en plastique.

La question est posée de savoir quel délai accorder pour le prêt d'un livre, ce temps reste à déterminer, il est également décidé de noter sur la fiche le numéro de portable de l'emprunteur.

Ce sont les arbitres qui seront chargés de la gestion du départ et du retour des livres.

Une annonce officielle sera faite en septembre pour le démarrage lorsque nous aurons pu récupérer la plupart, voire la totalité des livres.

Par la suite, et compte tenu de l'importance des prêts, un système de fiches et de relances informatiques pourrait être mis en place. Le coût de la location serait de 1€.

. Préparation du festival du 1^{er} mai

Il est décidé de maintenir le coût de la participation à 26 €.

Pour maintenir un équilibre financier les montants des lots ont été revus à la baisse et le prix demandé par le traiteur a été renégocié.

Le muguet sera distribué comme les autres années et acheté au même prix que l'année dernière.

Suppression des frais de haut-parleur pour un coût de 100 €

Bertrand se charge de faire les enveloppes et d'enregistrer les inscriptions soit par téléphone, soit par retour des enveloppes. Les règlements se feront directement à la table.

Le fichier sera récupéré par Daniel une heure avant le démarrage du tournoi.

Voir également avec Anne DUMORTIER si l'on peut récupérer le fichier du Comité afin d'augmenter sensiblement le nombre des participants.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 H 30